

## DEC220572DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation

LE PRESIDENT DU CNRS PAR INTERIM,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** l'arrêté du 18 janvier 2022 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190562DAJ du 15 mars 2019 portant nomination de M. Jean-Luc Moullet aux fonctions de directeur général délégué à l'innovation (DGD-I) ;

**Vu** le projet d'avenant n° 12 à l'accord-cadre de collaboration conclu le 8 juin 2007 entre le CNRS et la Compagnie de Saint-Gobain ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS par intérim, l'avenant n° 12 à l'accord-cadre de collaboration susvisé conclu le 8 juin 2007 entre le CNRS et la Compagnie de Saint-Gobain.

**Article 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 janvier 2022

Le président du CNRS par intérim

Antoine Petit

